



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 19 novembre 2025 à 10h.

Salle du Conseil de la communauté des communes du Gévaudan COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « du Gévaudan » étant assemblé en session ordinaire, à la salle communautaire sise 4 rue des Chazelles à Marvejols, après convocation légale en date du treize novembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Patricia BREMOND, Présidente de la Communauté de Communes « du Gévaudan ».

Etaient présents :

Commune d'Antrenas : Gilbert FONTUGNE

Commune de Bourgs sur Colagne : Lionel BOUNIOL, Michèle CASTAN, Marie ROCHETEAU

Commune de Gabrias : Bernard ROUSSET

Commune de Grèzes : Fabrice BALDET

Commune du Buisson : Vincent REMISE

Commune de Marvejols : Patricia BREMOND, Albert FALCON, Aymeric FELGEIROLLES, Gilbert GIRMA, Chantal LLABRES, Matthias SEGURA

Commune de Montrodat : Rémi ANDRE, Michel CONDI

Commune de Palhers : André RAYMOND

Commune de Saint Laurent de Muret : Pierre REY

Absents avec procuration :

Commune de Bourgs sur Colagne : Serge CHAZALMARTIN (pouvoir donné à Marie ROCHETEAU)

Commune de Marvejols : Cécile FAGES (pouvoir donné à Jérémy PIC), Raphaël GALIZI (pouvoir donné à Chantal LLABRES), Jérémy PIC (pouvoir donné à Aymeric FELGEIROLLES), Véronique PROUST (pouvoir donné à Patricia BREMOND), Delphine SALSON (pouvoir donné à Aymeric FELGEIROLLES)

Commune de Recoules de Fumas : Christophe SUDRE (pouvoir donné à Pierre REY)

Commune de Saint Leger de Peyre : Jean Paul ITIER (pouvoir donné à Lionel BOUNIOL)

Absents :

Commune de Bourgs sur Colagne : Martial MALIGES, Sylvie PETIT, Nicolas SALLES

Commune de Marvejols : Corinne CASTAREDE, Eugénie CAZES, Paul DE LAS CASES, Jean Pierre NEPHTALI

Commune de Montrodat : Maggy REMIZE

Commune de St Bonnet de Chirac : Isabelle RECOULIN

Invités : Marion BREUILLER (DGS), Lionel CAFARO (Responsable financier), Romain CETTE (Responsable SPIC Eau), Anaïs LE DU (Assistante de direction)

L'appel fait, le quorum n'étant pas réuni et conformément à l'article L2121-17 du CGCT

La Présidente

*Ajourne et reporte la séance au Lundi 24 novembre à 10h00 au cours de laquelle le Conseil
communautaire délibèrera sans condition de quorum.*

*Avant de lever la séance, la Présidente propose une minute de silence en mémoire de Monsieur Yannick
CHARBONNIER, maire de Grèzes, décédé le 1^{er} octobre 2025.*

La séance est levée à 10h18.

La Présidente,
Patricia BREMOND

